

Décision n° D2022_079

Le président du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-VII-23 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019 notamment ses articles R2124-2 1°,

Vu le marché n° 201793 00001909 arrivant à échéance,

décide

- D'APPROUVER les termes du dossier de consultation des entreprises relatif au marché de fourniture de changes complets ;

- DE CONCLURE un accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire et à lot unique, passé en appel d'offres ouvert, pour une période de quatre ans avec les seuils suivants :



- minimum : 300 000,00 euros HT
- maximum : 1 200 000,00 euros HT

- DE SIGNER le marché correspondant au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil
dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*

Envoyé en préfecture le 23/06/2022

Reçu en préfecture le 23/06/2022

Affiché le



ID : 093-229300082-20220622-D2022_079-AR